

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

***PROCES VERBAL***

de la séance du

**JEUDI 13 AVRIL 2017**

à 18 h 30

**au Centre des Congrès d'Épinal**  
*(7, avenue de Saint-Dié - 88000 ÉPINAL)*

# COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Jeudi 13 avril 2017 à 18 h 30**  
**Centre des Congrès d'Épinal - 7, avenue de Saint-Dié - 88000 ÉPINAL**

Affichage - article L. 2121-25 du CGCT

L'an deux mil dix-sept le treize avril à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, se sont réunis au Centre des Congrès d'Épinal, 7, avenue de Saint-Dié, sur convocation qui leur a été adressée par le Président en date du sept avril deux mil dix-sept, conformément à l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Michel HEINRICH, Président, a ouvert la séance, en présence des Conseillers Communautaires :

Mesdames et Messieurs : M. Heinrich, R. Alémani, P. Eymard, JL. Martinet, H. Vouaux, M. Fournier, JC. Moretton, V. Marcot, P. Soltys, P. Raffel, G. Colin, F. Drevet, P. Nardin, P. Hauler, O. Baraban, N. Braun, P. Deau, JC. Cravoisy, P. Larrière, E. Garion, MC. Abel, D. Andrès, B. Aubry, MJ. Balthazard-Fremiot, JP. Bazin, A. Ben Omrane, MO. Beurné, M. Bisson, A. Blosse, C. Bonnaventure, J. Brunet, P. Casadevall, JL. Chaudy, F. Claudon, R. Clément, S. Cossin, N. Daguey, J. Demange, A. Denninger-Arnoux, G. Dubois, T. Euriat, M. Ferry, D. Fimbry, MC. Finot, G. François, T. Gaillot, A. Gambrelle, P. Georges, B. Gille, A. Gornet, M. Grandjean, D. Grosjean, JP. Guppillotte, J. Hamann, A. Huc, B. Huguenin, A. Huke, JP. Jeannot, B. Jourdain, D. Lagarde, P. Legrand, C. Leroy, P. Leroy, C. L'Hôte, C. Lhuillier, JN. Lombard, A. Mangin, D. Micard, C. Michel, JM. Michel, JP. Moinaux, B. Morel, P. Noël, D. Perrin, C. Pierrat, A. Pierre (*arrivé au point n°3*), JP. Poirot, R. Poirot, B. Pourchet, A. Rebrassier, JM. Remy, R. Roger, F. Simon, V. Soulier, C. Souvay, D. Tardy, C. Vauzelle (*arrivée au point n°3*), P. Vilmar, R. Voiry, C. Vuillemard.

**EXCUSÉS** : Mesdames et Messieurs : Y. Villemin (suppléé par Monsieur D. Tardy), D. Momon (pouvoir à Monsieur JP. Jeannot), F. Dulot, S. Viry (pouvoir à Monsieur P. Raffel), C. Petit (pouvoir à Monsieur M. Heinrich), J. Marot (suppléé par Monsieur P. Georges), E. Del Génini (pouvoir à Madame P. Deau), R. Habrant (suppléé par Monsieur D. Grosjean), J. Aubry, C. Balland (pouvoir à Monsieur J. Demange), Y. Bombarde (suppléé par Monsieur R. Poirot), R. Canteri (pouvoir à Monsieur N. Braun), R. Colin (pouvoir à Monsieur R. Clément), F. Diot (pouvoir à Madame B. Gille), G. Eymann (pouvoir à Monsieur JC. Cravoisy), F. Fleury (suppléée par Madame V. Soulier), A. Gamet (suppléé par Monsieur P. Legrand), JM. Georges (pouvoir à Monsieur P. Noël), J. Grasser (pouvoir à Monsieur D. Andrès), S. Hach (pouvoir à Madame C. Bonnaventure), G. Huguenin (suppléé par Monsieur G. François), N. Huguenin (suppléée par Monsieur C. Lhuillier), E. Jacoté (suppléé par Monsieur A. Huke), G. Jeandel-Jeanpierre (pouvoir à Madame A. Denninger-Arnoux), D. Mathieu (pouvoir à Monsieur P. Larrière), D. Midon (pouvoir à Monsieur G. Dubois), S. Muller (pouvoir à Monsieur P. Nardin), G. Nexon (pouvoir à Monsieur A. Pierre à partir du point n°3), L. Rayeur-Klein (pouvoir à Monsieur R. Alémani), PJ. Robinot (pouvoir à Madame C. Leroy), G. Schneider, MC. Serieys (pouvoir à Monsieur JC. Moretton), J. Thomas (suppléé par Monsieur JP. Guppillotte), MC. Thiébaud (pouvoir à Monsieur A. Ben Omrane), N. Trouy (suppléé par Monsieur A. Mangin).

**ABSENTS** : Mesdames et Messieurs M. Balland, F. Chevalley, E. Courtois, M. Dumontier, B. Laurent, J. Mahieu, A. Rafiki.

**SECRETAIRE DE SÉANCE** : Monsieur Jean-Luc MARTINET.

### 1 - Modification des statuts du Syndicat Mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Epinal Cœur des Vosges

Le Conseil Communautaire a approuvé la modification des statuts du Syndicat Mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Epinal Cœur des Vosges.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 2 - Syndicat mixte pour l'informatisation communale

Le Conseil Communautaire a désigné les 6 représentants titulaires et les 6 représentants suppléants appelés à siéger au sein du Syndicat mixte pour l'informatisation communale.

ÉLUS À L'UNANIMITÉ

*Titulaires* : Madame et Messieurs André HUKÉ (Essegney), Thierry GAILLOT (Vincey), Patrick CASADEVALL (La Haye), Nicole DAGUEY (La Vôge les Bains-Trémonzey), Nicole ARNOULD (Uriménil), Gilles BONNE (Raon aux Bois)  
*Suppléants* : Messieurs Jean-Noël LOMBARD (Florémont), Patrick BŒUF (Charmes), Etienne BLAISE (La Chapelle aux Bois), Michel FOURNIER (Les Voivres), Dominique PAGELOT (Jarménil), Salvador VICTORIO (La Baffe)

### 3 - Budget Primitif 2017

Le Conseil Communautaire a approuvé le budget primitif 2017 de la Communauté d'Agglomération :

3/1 - Budget Général

ADOPTÉ AVEC 2 ABSTENTIONS

*M. Pierre-Jean ROBINOT et Mme Cécilia LEROY*

3/2 - Budget annexe Zones Economiques

ADOPTÉ AVEC UNE VOIX CONTRE

*M. Jean-Pierre POIROT*

3/3 - Budget annexe Réseau Haut Débit

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3/4 - Budget annexe Locations commerciales

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3/5 - Budget annexe Transport

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3/6 - Budget annexe Scènes-Vosges

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3/7 - Budget annexe Assainissement

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3/8 - Budget annexe Zone Hermitage

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3/9 - Budget annexe Rehaincourt

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 4 - Garanties d'emprunts à l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Epinal

Le Conseil Communautaire a accordé la garantie de la Communauté d'Agglomération à l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Epinal pour :

4/1 - Un prêt d'un montant de 540.000 € concernant la réhabilitation de 112 logements situés rue du Professeur Roux et 21ème Corps d'Armée à Epinal ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4/2 - Un prêt d'un montant de 70.000 € concernant la réhabilitation de 7 logements situés rue Richard Auvray à Epinal ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4/3 - Un prêt d'un montant de 380.000 € concernant l'acquisition-amélioration de 5 logements rue Aristide Briand à Epinal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**5 - Fonds de concours exceptionnel**

Le Conseil Communautaire a approuvé le versement d'un fonds de concours exceptionnel au profit des Communes suivantes :

5/1 - Commune de Bayecourt

5/2 - Commune de Domèvre sur Durbion

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**6 - Pépinière d'entreprises**

Le Conseil Communautaire a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer avec la SA Epinal-Golbey Développement une convention de soutien aux plans d'affaires 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**7 - Territoire à Energie Positive pour la croissance Verte**

Le Conseil Communautaire a approuvé un avenant à la convention TEPCV de la Communauté d'Agglomération d'Epinal relatif à la modification des actions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Golbey, le 14 avril 2017,  
Le Président,



Michel HEINRICH